



## **PRONONCÉ D'ARRÊT**

**Vendredi 23 décembre 2022**

----

**SEPTIÈME CHAMBRE - DEUXIÈME SECTION**

----

JUGEMENT DES COMPTES  
DU DOMAINE DE CHANTILLY

L'arrêt pourra être obtenu auprès du greffe  
de la septième chambre à la date sus-indiquée.